

INSCRIPTION & CONTACTS



L'inscription est gratuite mais obligatoire, avant le **29 juin 2018**. Elle tient le lieu de convocation à la journée.

- Pour les agents territoriaux, sur la plateforme d'inscription du CNFPT avec le code d'accès **D4A00 001**
- Pour tous les autres, en remplissant le formulaire en ligne, accessible aussi depuis le site voiriepour tous.cerema.fr

Le déjeuner, pris sur place, est offert par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or.

Contacts

Flavien Lopez – Cerema Centre-Est – Unité Usagers et partage de la Voirie
Tél : 04 74 27 51 53 – **Courriel** : uv.dcap.dterce@cerema.fr

Vincent Psalmon – CNFPT – Délégation Bourgogne-Franche-Comté
Tél : 03 86 52 77 91 – **Courriel** : vincent.psalmon@cnfpt.fr

ACCÈS



Conseil Départemental de la Côte-d'Or – Salle d'honneur
1 rue Joseph Tissot – 21 000 Dijon

La salle est accessible à pied depuis la gare de Dijon (15 minutes, 1,2 km).



Elle est également desservie par les lignes de tramway :

- T1 – arrêt Godrans ou République – accessible depuis la gare et le parking-relais Piscine Olympique (31 rue Pierre de Coubertin à Dijon)
- T2 – arrêts Godrans ou République – accessible depuis la gare et le parking-relais Valmy (180 route de Langres à Dijon)

Dijon Métropole propose enfin un service de vélo en libre service équipé de 40 stations et 400 vélos ainsi que de la location de courte et moyenne durée. Informations sur le site divia.fr → page vélo

JOURNÉE D'ÉCHANGES



Développer la pratique du vélo en périurbain et interurbain



MARDI

3

Juillet
2018

Dijon

Conseil Départemental de la Côte-d'Or
Salle d'honneur – 1 rue Joseph Tissot



CONTEXTE



Au lendemain des assises de la mobilité et à la veille de la prochaine loi d'orientation, la mobilité de demain est en passe d'être redéfinie, à l'appui des enjeux environnementaux, économiques et sociaux de plus en plus prégnants. La pertinence du vélo pour satisfaire ces enjeux n'est plus à démontrer que ce soit pour un usage du quotidien ou un usage touristique ou de loisir, comme moyen de transport unique ou comme maillon d'une chaîne de déplacement intermodale. Pourtant, la part modale de ce mode ne s'élève encore qu'à 3 % en France alors que les objectifs nationaux affichés se situent à 12 %.

Fort de ce constat, il semble primordial de porter à la connaissance des décideurs et aménageurs des solutions pour changer de braquet et favoriser encore davantage la pratique cyclable sur les territoires. Si les obstacles peuvent de prime abord sembler nombreux à franchir, les leviers d'action pour les surmonter le sont tout autant.

OBJECTIFS



- Actualiser les connaissances techniques et réglementaires
- Partager collectivement des repères et des références de qualité
- Tirer des enseignements des retours d'expériences présentés
- Conforter les dynamiques initiées sur les territoires
- Enrichir le réseau d'acteurs-ressources

ORGANISATION



Une Voirie pour Tous est un programme national partenarial qui s'adresse à tous les praticiens de l'aménagement de la voirie et des espaces publics (services de l'État, collectivités territoriales, CAUE, agences d'urbanisme, acteurs privés, représentants associatifs). Son objectif est de contribuer à l'évolution et à la diffusion des pratiques et des savoir-faire qui visent à mieux prendre en compte, dans l'aménagement, l'ensemble des usagers de l'espace public et notamment les plus vulnérables (cyclistes, piétons, personnes à mobilité réduite...).

Cette journée d'échanges interrégionale (Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes) s'inscrit aussi dans le dispositif des **CoTITA** (Conférences Techniques Interdépartementales des Transports et de l'Aménagement) qui œuvre au développement d'une communauté technique publique locale et l'échange entre l'État et les collectivités.

Elle est organisée par le **Cerema Centre-Est**, en partenariat avec la Délégation Bourgogne-Franche-Comté du **CNFPT**, le Conseil Départemental de la **Côte-d'Or**, qui l'accueille et l'association **Vélo & Territoires**. Il s'agit d'un réseau de collectivités (régions, départements, intercommunalités) mobilisées dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030. Au cœur de leur stratégie : achever les schémas vélo au profit de l'équilibre des territoires, faire du vélo un outil de mobilité à part entière, porter la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo et faire de la France une grande nation cyclable.

09h00 – Accueil-café

Animation : **Camille Thomé** – Vélo & Territoires et **Flavien Lopez** – Cerema

09h30 – Ouverture de la journée

Marie-Claire Bonnet-Vallet – Vice-présidente du Conseil Départemental de la Côte-d'Or et de Vélo & Territoires

Dominique Thon – Directeur du Cerema Centre-Est

09h50 – Actualités nationales sur le vélo

Assises de la mobilité, plan vélo, loi d'orientation des mobilités, appels à projets

Pierre Toulouse – Adjoint de la Coordinatrice interministérielle pour le développement de la marche et l'usage du vélo

10h30 – Quels moyens pour réussir sa politique cyclable ?

Développement d'une politique cyclable dans les territoires périurbains et interurbains

Camille Thomé et **Stéphanie Mangin** – Vélo & Territoires

Quelles démarches régionales pour encourager le développement du vélo ?

Philippe Lancelle – Région Bourgogne-Franche-Comté

François Jarry et **Damien Derouet** – Région Auvergne-Rhône-Alpes

12h30 – Déjeuner proposé sur place

13h30 – Les aménagements cyclables : planification et réalisation

L'exemple d'une politique cyclable départementale

Xavier Lejay et **Pascal Bresson** – Département de la Haute-Saône

L'exemple d'une politique cyclable intercommunale

Michel Quinet – Beaune, Côte et Sud, Vice-président en charge de la mobilité

L'aménagement de deux voies vertes multi-usages en territoire périurbain

Jean-François Donque – Annemasse - Les Voirons Agglomération

L'aménagement d'une CVCB pour desservir une zone d'activité périurbaine

Marie Couvrat-Desvergnès – Pays Voironnais et **Nicolas Merle** – Cerema Centre-Est

15h30 – Table ronde : quelles perspectives pour l'avenir ?

Sylvie Banoun – Coordinatrice interministérielle pour le développement de la marche et l'usage du vélo

Catherine Hervieu – Vice-présidente de Dijon Métropole en charge de la mobilité et du Club des villes et territoires cyclables

Marie-Claire Bonnet-Vallet – Vice-présidente du Conseil Départemental de la Côte-d'Or et de l'association Vélo & Territoires

Albert Cessieux – Association d'utilisateurs des véloroutes et voies vertes (AF3V)

16h30 – Visite à vélo autour de la ville de Dijon (optionnelle)

18h00 – Fin de la journée